



Les prix remontent

L'inflation annuelle passe de 0,3% à 0,7% en mai, annonce le Statec. Les produits pétroliers et les services ont porté l'indice à la hausse de 0,4%.

Quick bientôt américain?

L'enseigne de restauration rapide est à vendre et des candidats américains se seraient manifestés, annonce le journal belge «L'Echo»

LUXEMBOURG/PARIS
CATHERINE KURZAWA

Le Giant et autre Suprême pourraient bientôt passer sous pavillon américain, annonce le quotidien belge «L'Echo» dans son édition d'hier. Qualium met, ou plutôt remet, Quick en vente et l'entreprise serait valorisée à 800 millions d'euros, soit 10% de plus que son prix d'achat par la filiale de la Caisse des dépôts et consignations en 2007. Il y a cinq ans, l'actionnaire français avait déjà tenté de revendre l'enseigne, en vain. Mais visiblement, la sauce a meilleur goût en 2015 puisque la presse belge évoque l'intérêt de plusieurs candidats américains. Contacté par nos soins, Quick se refuse à tout commentaire pour l'instant.

N°2 en France, N°1 au Luxembourg

Il faut dire que le marché de la restauration rapide a fortement évolué ces dernières années, et en particulier en France où Quick compte 379 établissements soit les 3/4 de l'ensemble de ses restaurants. L'enseigne y est le n°2 du marché, juste derrière le géant américain McDonald's. Mais un challenger de taille s'est immiscé en 2012: Burger King. L'enseigne a créé un réel buzz - boosté par un effet de rareté - avec des clients prêts à faire la file des heures pour déguster le célèbre Whopper. Désormais, elle compte 21 restaurants mais elle affiche des ambitions claires: s'installer dans quinze nouvelles villes cette année et avaler 20% des parts de marché d'ici à 2024. Pour la petite histoire en 1997, Quick a étendu son réseau en France en rachetant



Au Luxembourg, l'enseigne d'origine belge emploie 235 salariés

Photo: Quick

une partie des restaurants de Burger King, qui avait alors décidé de quitter l'Hexagone...

Au Luxembourg et en Belgique, Quick revendique la première place du podium avec 99 restaurants, dont neuf au Grand-Duché. En avril, l'enseigne s'est lancée sur les marchés turc et marocain où elle espère se faire une place. Au total, le groupe Quick a réalisé un chiffre d'affaires de 1,03 milliard d'euros en 2014 et un résultat opérationnel (Ebitda) d'une centaine de millions d'euros. 19.000 collaborateurs travaillent pour l'enseigne dont huit restaurants sur dix sont exploités en franchise. Au Luxembourg, Quick compte 235 salariés.

www.quick.lu

À PROPOS DE...

Quick

- 1970 Le groupe GB INNO BN fonde Quick Belgique
1971 Ouverture des deux premiers restaurants sur le parking des hypermarchés de l'enseigne GB
1975 Quick s'installe dans les centres villes belges
1978 Un premier restaurant exploité par un franchisé ouvre à Bruxelles
1980 Quick se lance sur le marché français et ouvre un restaurant à Aix-en-Provence
1983 Quick débarque sur le marché luxembourgeois
1993 Quick introduit 43% de son capital à la Bourse de Bruxelles
1997 Quick rachète une partie des restaurants de Burger King qui quitte la France
2006 CDC Capital Investissement initie une OPA sur Quick qui passe sous pavillon français
2007 Le titre Quick quitte la Bourse de Bruxelles
2010 Echec de la tentative de revente de l'enseigne par Qualium
2015 Qualium remet l'enseigne en vente

SESVENNA INVESTMENT SA

Société Anonyme

7 route d'Esch
L-1470 Luxembourg
RCS: B 181.935

Le Conseil d'Administration rappelle aux actionnaires que les droits afférents aux actions au porteur ne peuvent être exercés qu'en cas de dépôt de l'action au porteur auprès du dépôsitaire conformément à l'article 42 de LCSC. En outre, le Conseil d'Administration rappelle également aux actionnaires que les actions au porteur doivent être déposées pour le 18 février 2016 au plus tard sous peine de sanction.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'Assemblée Générale Ordinaire

Qui se tiendra au siège social, en date du 15 juin 2015 à 18 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1) Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 et du compte de résultats.
- 2) Discussion sur le rapport du Commissaire.
- 3) Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2014.
- 4) Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
- 5) Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des LCSC.
- 6) Modification du Commissaire aux comptes.
- 7) Divers.

Le conseil d'administration
172227

Dringendes Problem

Abgaswäsche von Schiffen gefährdet Umwelt - Die Lösung kommt aus Luxemburg

LUXEMBURG Saubere Schiffe und Häfen ist nicht zufällig eines der Themen auf der morgen zu Ende gehenden Welthafenkonferenz in Hamburg. Die immer gängiger werdende Anwendung von Technologien zur Abgaswäsche an Bord großer Schiffe wirft nämlich die Frage auf, wie das hochgiftige Waschwasser entsorgt werden kann. Das luxemburgische Unternehmen Apateq hat die Antwort darauf und stellte gestern der Öffentlichkeit ein neues System zur Behandlung von Abgaswaschwasser an Bord von Schiffen vor.

Die eigens zur An-Bord-Behandlung von umweltgefährdenden Abfällen entwickelte kompakte Version ergänzt das bereits bestehende Abgaswaschwassersystem „MarinePaq“ von Apateq zur Installation in Häfen. Der Ablauf des Systems entspricht dabei den Richtlinien der International Maritime Organization zur Direkteinleitung von gereinigtem Wasser resultierend aus geschlossenen Kreisläufen in das Meer.

Auf Wunsch von Reedern entwickelt

„Das MarinePaq System zur Behandlung an Bord wurde aufgrund direkter Nachfrage von Reedern entwickelt, um gefährliche Abgaswaschwasser zu behandeln“, sagt Björneman Water, CEO von Rolf Hollmén. Water ist für die Markteinführung und den Verkauf von Apateq-Systemen in Nordeuropa zuständig. „Die effizienteste Lösung für einen Reeder, dessen Schiffe in den SECA-Gewässern fahren, ist die Nachrüstung eines Abgaswäschers, um weiterhin Schweröl tanken zu können, da alternative Kraftstoffe derzeit noch zu wenig effizient für diese Anwendung sind.“ Zur Einführung eines nachhaltigen Prozesses muss



Das neue System von Apateq kann an Bord der Schiffe eingesetzt werden

Foto: Shutterstock

dem Abgaswäscher ein entsprechendes System zur Reinigung des Abgaswaschwassers nachgeschaltet werden. „Vor einem Jahr haben wir für diesen Zweck große Anlagen zum stationären Betrieb in Häfen eingeführt“, erklärt Water. Wegen der Verunreinigung mit Schwermetallen und aggressiven Substanzen sei das Waschwasser äußerst umweltgefährdend, was eine ganz besondere Verfahrenstechnik notwendig mache.

Apateq-Verkaufsleiter Dirk Martin: „Unsere bewährte Anlage entfernt bis zu 99 Prozent der gelösten Feststoffe ... und übertrifft damit strengste Richtlinien zur Direkteinleitung in das Meer.“ Der Transport des Abwassers an den

Hafen sowie Kosten für die Entsorgung an Land entfallen mit dem System, was Reedern erhebliche Kosten ersparen könnte. „Darüber hinaus ist meine Vermutung, dass der enge Zeitplan vieler Schiffe es unmöglich macht, die Zeit zur Entleerung der Abwassertanks an einer Entleerungsstelle im Hafen miteinzuplanen“, ergänzt Martin. „Wie alle unsere Wasser- und Abwasserbehandlungssysteme ist der MarinePaq vollautomatisiert und kann fernüberwacht und -bedient werden.“

Im vergangenen Jahr hatte der Cleantechspezialist seine patentierte Technik zur Vor-Ort Aufbereitung von Lagerstättenwasser in Nordamerika begonnen.

MM